

La cloche destinée à y appeler les fidèles fut faite avec les débris d'un canon, qui avait servi autrefois à la défense du pays contre les Iroquois, et que M. de Maisonneuve donna à la sœur Bourgeois.

Une fois terminée, la chapelle fut déclarée annexe inséparable de la paroisse par l'évêque de Québec, le 6 novembre 1678. Celui-ci imposa en même temps au curé l'obligation d'y faire célébrer la sainte messe le jour de la Visitation, et de s'y rendre en procession le jour de l'Assomption. L'un des premiers ecclésiastiques qui exerça la charge de chapelain de Notre-Dame de Bonsecours fut M. Frémont, et sa correspondance avec M. Tronson, fait assez connaître quelle fut, dès l'origine de l'église, l'affluence des pèlerins.

Voici, du reste, ce qu'écrivait à ce sujet la sœur Morin : “ On y dit tous les jours la sainte messe et même plusieurs fois le même jour, pour satisfaire à la dévotion et à la confiance des peuples, qui sont grandes envers Notre-Dame de Bonsecours. On y va aussi en procession pour les besoins et les calamités publiques, avec bien du succès. C'est la promenade des personnes dévotes de la ville.....”

En 1734, un incendie dévora de fond en comble le couvent et l'hôpital des religieuses de l'Hotel-Dieu. Une maison près de Bonsecours recueillit les sœurs, et la chapelle leur servit d'église, de salles de malades, et même de tombeau. Onze d'entre elles, ayant péri dans une maladie épidémique, furent ensevelies dans l'église de Bonsecours.

Vingt ans après, un autre incendie vint détruire une partie de la ville de Montréal. L'église de Bonsecours